

Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le jeudi le 9 décembre 2021 à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Jean-Martin Villeneuve Conseiller # 1  
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2  
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3  
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5

**ABSENTE AVEC MOTIVATION**

Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2112-01**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption d'ordre du jour
3. Adoption du plan triennal 2022-2023-2024
4. Adoption du budget 2022
5. Période des questions exclusivement sur le PTI et le Budget
6. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**3. Adoption du plan triennal 2022-2023-2024**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

André Marcil greffier trésorier de la municipalité fait lecture de plan triennal des immobilisations

### RÉSOLUTION 2112-02

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter le plan triennal des immobilisations 2022-2023-2024, tel que présenté et lu par Monsieur André Marcil

Projets	Estimation	2022	2023	2024
<b>Administration Générale</b>				
Génératrice de secours (note 1)	3 000.00 \$	3 000.00 \$	- \$	- \$
<b>Transport routier</b>				
Panneaux bienvenue St-Léandre (3)	24 000.00 \$	24 000.00 \$	- \$	- \$
Signalisation (note 2)	25 000.00 \$	10 000.00 \$	7 500.00 \$	7 500.00 \$
Garage Municipal (note 3)	300 000.00 \$	100 000.00 \$	100 000.00 \$	100 000.00 \$
Équipements roulant (note 4)	105 000.00 \$	35 000.00 \$	35 000.00 \$	35 000.00 \$
Réfection rue de l'Église (note 5)	20 000.00 \$	10 000.00 \$	5 000.00 \$	5 000.00 \$
Rechargement gravier rangs (note 6)	60 000.00 \$	20 000.00 \$	20 000.00 \$	20 000.00 \$
Correction/ Réfection couche d'usure Asphalte (note 7)	500 000.00 \$	300 000.00 \$	100 000.00 \$	100 000.00 \$
<b>Loisirs et culture</b>				
Centre communautaire (note 8)	3 500 000.00 \$	500 000.00 \$	1 500 000.00 \$	1 500 000.00 \$
Équipement sportif Lac Adèle (note 9)	110 000.00 \$	110 000.00 \$	- \$	- \$
Patinoire Terrain de jeux multifonction (note 10)	160 000.00 \$	100 000.00 \$	30 000.00 \$	30 000.00 \$
<b>Grand Total</b>	<b>4 807 000.00 \$</b>	<b>1 212 000.00 \$</b>	<b>1 797 500.00 \$</b>	<b>1 797 500.00 \$</b>

Note 1 : aide financière restante du projet demandé en 2018, Volet 1 et Volet II  
Note 2 : à être pris dans l'aide financière Réseau routier récurrent et Politique Familles Mada  
Note 3 : Estimé selon les coûts prévisionnelles entre 2 et 5 millions dollars à être financé par la RECIM et/ ou PIQ  
Note 4 : Camion poubelle et bac compostage dans le plan immobilisation sur trois ans et financé sur 5 ans  
Note 5 : à être financé par le Fonds Carrières sablières  
Note 6 : à être financé par la TECQ 2019-2023 ( inclut dans la mise de fonds de la municipalité)  
Note 7 : à être financé par le PIRRL et La TECQ 2019-2023  
Note 8 : à être financé par le PIQ ( programme d'infrastructure Québec) et le Fonds Northland  
Note 9 : à être financé par le Fonds contribution volontaire Northland et le Fdt de la Mrc de la Matanie  
Note 10 : à être financé par Fonds contribution volontaire Northland et PAFIR confirmé en 2020

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 4. Adoption du budget 2022

André Marcil dépose le budget 2022 et en fait la lecture.

### RÉSOLUTION 2111-03

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** et unanimement résolu d'adopter le budget 2022 déposé par Monsieur André Marcil

Monsieur Steve Castonguay, maire souligne les points saillants du budget 2022. En moyenne pour 2022, le compte de taxe total diminue de 7.57 % par rapport à 2021, Et en tenant compte que les vidanges des puisards et des fosses septiques n'auront pas lieu en 2022, il y a une augmentation moyenne de seulement 3.36%. Cette hausse s'explique par la hausse des coûts des carburants, et la hausse du coût de la vie en général prévue en 2022.

Une partie de cette faible hausse s'explique par la réduction des quote-part payée à la MRC de la Matanie depuis les 5 dernières années :

2017 : 129 320\$    2018 : 128 904\$    2019 : 132 435\$

2020 : 130 766\$    2021 : 68 790\$

(sortie du service de protection incendie de la MRC de la Matanie)



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Pour devenir en 2022, une quote-part de 72 223\$ incluant un montant de 10 880\$ pour la partie de la dette des services de protection incendie qui sera remboursé par l'entente de sortie de la municipalité en date de 31 décembre 2020 qui sera conclu au cours de 2022.

**Budget 2022**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2022</b>
Taxes (incluant taxes de services)	430 500 \$
Paiements tenant lieu de taxes	20 698 \$
Services incendie MRC	30 000 \$
Transferts – ententes partage de frais	318 768 \$
Amendes, pénalités, intérêts sur placement, imposition de droits	<u>27 100 \$</u>
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b><u>827 066 \$</u></b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>BUDGET 2022</b>
Administration générale	233 914 \$
Sécurité publique	95 580 \$
Total réseau routier (Voirie et enlèvement de la neige)	386 162 \$
Hygiène du milieu	68 279 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	11 578 \$
Loisirs et culture	24 586 \$
Frais de financement (frais bancaires)	<u>5 967 \$</u>
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b><u>827 066 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**5- Période des questions**


Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel. Aucune question n'a été posé exclusivement sur le PTI et le Budget

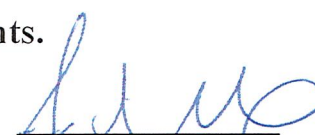
**6. Levée de la séance extraordinaire**

**RÉSOLUTION 2112-04**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 6 décembre, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 40

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

  
**Steve Castonguay**  
Maire

  
**André Marcil,**  
Directeur général,  
greffier-trésorier

